

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, vendredi 3 mai 2019

HABITAT - OPAH RU Visite d'un immeuble en cours de réhabilitation

ARCHE Agglo, en lien avec l'Anah et la Ville de Tournon-sur-Rhône, accompagne un propriétaire dans la rénovation de son immeuble situé au coeur de la commune. Un projet mené dans le cadre du dispositif OPAH-RU.

Accompagner les propriétaires

L'OPAH-RU (opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain) est un dispositif qui permet d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs à réhabiliter des logements.

Le centre ancien de Tournon-sur-Rhône bénéficie d'un secteur délimité au nord de l'avenue maréchal Foch jusqu'à la place Rampon.

ARCHE Agglo travaille avec un prestataire, le groupement Decauville, qui dispose d'une équipe pluridisciplinaire (architecture, urbanisme, approche technique sur les travaux) afin d'accompagner les propriétaires dans leur projet de réhabilitation.

Les propriétaires bénéficient d'aides financières de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), et de l'Agglo pour financer leur projet.

Il est également possible de bénéficier d'une aide financière de la ville de Tournon cumulée à celle de ARCHE Agglo dans le cadre de l'« opération façades ».

Exemple de réhabilitation d'un immeuble de 7 logements

Monsieur Audfray, propriétaire d'un immeuble dans le centre ancien de Tournon-sur-Rhône a contacté l'équipe

OPAH-RU pour bénéficier à la fois d'un accompagnement et également d'aide financière pour réaliser son projet.

L'immeuble est un bâti datant de 1640, composé d'une cour intérieure avec un intérêt architectural. La réalisation de ce projet a été articulée avec l'avis de l'architecte des Bâtiments de France, prenant en compte les différentes contraintes liées à l'urbanisme et le règlement de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat).

Le projet est de réaliser 7 logements T2, T3 et T4 accessibles pour les seniors en centre-ville avec chauffage central collectif au gaz de ville et une salle commune.

Trois d'entre eux seront adaptés aux personnes à mobilité réduite grâce à l'implantation d'un ascenseur jusqu'au 3^e étage.

État des lieux et accompagnement du chantier

Malgré les différentes contraintes du projet, accessibilité des logements, qualité architecturale, urbanistique, les travaux ont démarré. Aujourd'hui, le bâti est hors d'eau, hors d'air.

L'accompagnement de l'équipe de l'OPAH-RU a consisté à conseiller le propriétaire sur les choix architecturaux et urbains, orienter sur les critères de l'Anah, étudier les devis, réaliser un plan de financement et ainsi monter un dossier OPAH.

Le financement du projet

Le montant total des travaux s'élève à 542 574 € HT.

Cet investissement est subventionné ainsi sous réserve de la bonne réalisation du projet. Les financements de l'Anah pourront aller jusqu'à 165 000 € et 98 000 € pour ARCHE Agglo, soit 50 % du coût HT des travaux.

Entreprises : GUION 07300, SAVEL 07270, Ets Combe 26120, Stuc and Co 26500, LMP menuiseries 38300, Eurelec 07130



PRÉFET
DE L'ARDÈCHE

CONTACT PRESSE
Hélène SERRET
h.serret@archeagglo.fr
04 26 78 57 36